

Bérengrère POLETTI
*Députée des Ardennes
Conseillère Régionale
de Champagne-Ardenne*

APOGERR
Monsieur Michel JAHYER
Président
1 allée de la Paix
51110 WARMERIVILLE

Charleville-Mézières, le 20 novembre 2009

N/Réf : CS/BP-47-2009-DMJ
(à rappeler dans toute correspondance)
P. J. : 1 dossier
Copie(s) à :

Monsieur le Président,

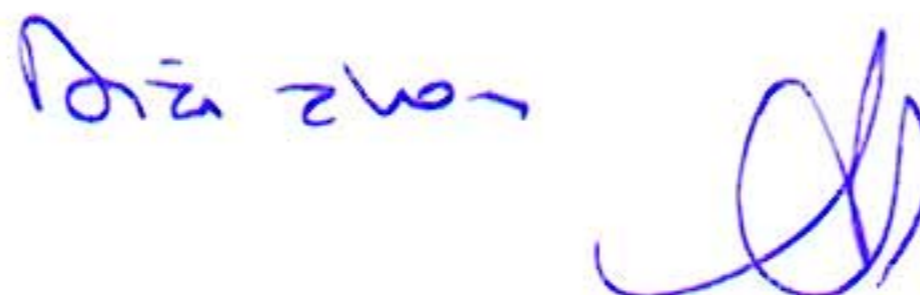
Votre courrier concernant la réouverture de la gare du Châtelet sur Retourne m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

En février dernier, Monsieur Daniel LELOUX, maire de la commune, m'avait fait part de la résolution que l'ensemble du conseil municipal avait prise en ce sens. J'avais immédiatement saisi la Direction Régionale de Réseau Ferré de France, la Direction régionale de la SNCF et le Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne.

Vous trouverez jointes à la présente les copies de mes différentes interventions et les réponses qui m'avaient alors été transmises. Cependant, vous constaterez que le Président de l'Assemblée Régionale ne m'a pas fait part de sa position, aussi, je réitère dès aujourd'hui ma demande auprès de lui.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée des suites qui auront été réservées à cette nouvelle intervention dès que j'en aurais été rendue destinataire.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Bérengrère POLETTI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE CHATELET SUR RETOURNE**

SEANCE ORDINAIRE DU 21 JANVIER 2009

L'an deux mil neuf et le vingt et un du mois de janvier, à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel LELOUX, Maire.

Membres présents : M. CHEVRIER Didier, DEVIE Pascal, SUGOT Philippe, TRICHET Jean-Marc, VAN COPPENOLLE Christophe, MARX Denis, BOCAHU Jean-Claude, LELOUX Daniel, COMBA Ludovic, FUSI Michel, Mmes DELOBELLE Catherine, GAMAIN Nicole, DUPUIT Blandine.

Madame PINHEIRO Corinne a donné pouvoir à M. MARX Denis.

Absents excusés : MARCINEK Laurent, PINHEIRO Corinne

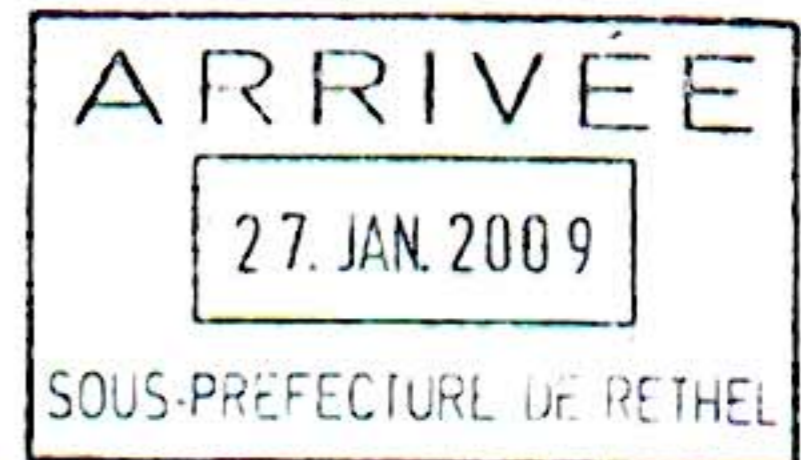
Secrétaire de séance : M. CHEVRIER Didier.

Date de convocation : 15/01/2009

Membres afférents au conseil : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Vote : 14 voix pour



Objet : REOUVERTURE DE LA GARE

Considérant le nombre croissant de la population du Châtelet sur Retourne,

Considérant l'augmentation des lotissements sur la Vallée de la Retourne,

Considérant le nombre d'habitant travaillant sur la région de Reims,

Considérant le fait contraignant de la circulation et la pollution que cela engendre,

Le Conseil Municipal souhaite vivement la réouverture de la gare située à Le Châtelet sur Retourne.


Pour extrait conforme
Le Maire
Daniel LELOUX

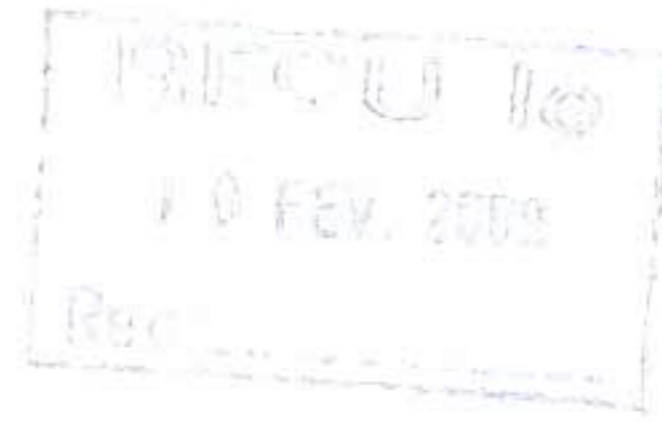


Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le
Publication et notification du

Mairie de
LE CHATELET SUR RETOURNE
08300



 / Fax : 03.24.38.90.19



Le 3 février 2009

Madame la Députée,

Dans sa séance du 21 janvier 2009, le conseil municipal a émis le souhait de voir s'opérer rapidement la réouverture de la gare de la commune.

Depuis plusieurs années des lotissements et des constructions neuves voient le jour dans les villages de la vallée de la Retourne amenant une population jeune donc active. Les bassins d'emplois sont essentiellement situés sur Charleville-Mézières, Rethel et Reims, trois cités desservies par le train.

L'absence de transports publics oblige ces salariés à utiliser leur véhicule personnel, souvent deux véhicules par famille pour se rendre à leur travail.

La municipalité de Le Châtelet sur Retourne sensible aux problèmes économiques posés aux familles et soucieuse de la préservation de l'environnement par la diminution de la circulation automobile souhaite ardemment la réouverture de cette gare.

Cette réouverture serait incontestablement un plus pour l'ensemble de la population mais également un atout supplémentaire pour le développement de nos zones artisanales. De plus la diminution de la circulation automobile serait un facteur positif dans le domaine de la sécurité routière.

Espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, je vous prie de croire, Madame la Députée, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire

LELOUX Daniel



Bérengère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère Régionale
de Champagne-Ardenne

 COPIE

Conseil Régional de Champagne-Ardenne
Monsieur le Président Jean-Paul BACHY
5 rue de Jéricho
51037 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Charleville-Mézières, le 27 février 2009

N/Réf : CS/BP-09-2009-TDL
(à rappeler dans toute correspondance)
P.J. : 1

Monsieur le Président,

Monsieur Daniel LELOUX, maire du Châtelet sur Retourne (08300), m'a récemment fait part de la délibération prise par les membres du conseil municipal, concernant leur vœu de voir réhabilitée la gare de la commune.

En effet, les villages de la Vallée de la Retourne suscitent depuis quelques années un engouement auprès des jeunes ménages qui s'y installent dans de nouvelles constructions ou en lotissements. Ces nouveaux habitants travaillent en majorité à Charleville-Mézières, Reims ou Reims et l'absence de transports publics les oblige à utiliser leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail.

Aussi, il semble tout à fait justifié que la gare du Châtelet sur Retourne soit remise en service. En cette période particulièrement délicate économiquement, cette décision permettrait de diminuer sensiblement le budget transport de ces familles tout en participant à la préservation de l'environnement.

Il me serait donc agréable que vous puissiez étudier la requête du Monsieur LELOUX avec une particulière attention et que vous me teniez informée des suites que vous entendez y réserver.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

avec etc

Bérengère POLETTI

Bérenère POLETTI
Députée des Ardennes
Conseillère Régionale
de Champagne-Ardenne

Conseil Régional de Champagne-Ardenne
Monsieur le Président Jean-Paul BACHY
5 rue de Jéricho
51037 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Charleville-Mézières, le 20 novembre 2009

N/Réf : CS/BP-47-2009-DMJ
(à rappeler dans toute correspondance)
P.J. : 1 dossier

Monsieur le Président,

En février dernier, Monsieur Daniel LELOUX, maire du Châtelet sur Retourne (08300), m'a fait part de la délibération prise par les membres du conseil municipal, concernant leur vœu de voir réhabilitée la gare de la commune.

Je suis aujourd'hui interpellée par Monsieur Michel JAHYER, Président de l'APOGERR qui milite également pour une réouverture de cette gare.

Aussi, sans réponse de votre part à ma première sollicitation, je me permets de vous transmettre la copie de mon courrier du 27 février dernier, ainsi que celles des sollicitations de Messieurs LELOUX et JAHYER.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informée des suites qu'il vous sera possible de réserver à ce dossier.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Bérenère POLETTI